

# BARÈME GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION				
PRESTATIONS	SERVICE INITIAL	SERVICE CONFORT	SERVICE PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement HT	7 %	8%	9%	
EN % TTC de l'encaissement TTC	8.4%	9.6%	10.8 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel simple	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Information aux cautions augmentation de loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du préavis de départ du locataire	●	●	●	
Avis au propriétaire du départ du locataire	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire et restitution du dépôt de garantie	●	●	●	
Avis au propriétaire renouvellement de bail	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire, acompte mensuel des fonds perçus, réédition mensuelle des comptes (art 66 du décret du 20/07/72)	●	●	●	
Demande assurance risque locatifs : demande annuelle de l'attestation d'assurance	●	●	●	
Demande annuelle des attestations d'entretien climatisation, chaudière, ramonage	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
Distinction des réparations incombant au bailleur et au locataire	●	●	●	
Frais de clôture de dossier, solde de tout compte	<b>70€ HT soit 84 € TTC par lot</b>			
Gestion des parties communes pour les immeubles en monopropriété	<b>2 € HT soit 2.40 € TTC par lot et par mois</b>			
PRESTATION OPTIONNELLES	SERVICE INITIAL	SERVICE CONFORT	SERVICE PRIVILEGE	Coût hors forfait
Visite conseil	○	●	●	150 € HT soit 180€ TTC
Délivrance de congés exceptionnels au locataire	○	●	●	20 € HT soit 24 € TTC par acte
Création du dossier GLI et envoi	○	●	●	50 € HT soit 60 € TTC par dossier
Suivi du dossier GLI en cas de sinistre	○	●	●	60 € HT soit 72 € TTC par dossier
Création d'un dossier de créance, remise de dossier à l'huissier ou avocat	○	●	●	50 e HT soit 60€ TTC par dossier
Renouvellement ESRI par l'agence	○	●	●	10 € HT soit 12 € TTC par dossier
Déclaration de sinistre (dégât des eaux...)	○	●	●	80 € HT SOIT 96 € TTC par sinistre
Lettre recommandée avec ou sans accusé de réception	○	●	●	15 € HT soit 18 € TTC
Relevé de compteur de gaz, eau, électricité (hors état des lieux) Relevé de sous compteur eau (répartition des factures) Relevé des compteurs photovoltaïques	○	○	●	20 € HT soit 24 € TTC par an et par compteur
Suivi procédure d'huissier ou avocat	○	○	●	125 € HT soit 150 € TTC
Aide aux revenus foncier- état déclaratif	○	○	●	35 HT soit 42 TTC par lots
Gestion des travaux aux dessus 500 €	○	○	●	150 € TTC
Frais de procédure GLI	○	○	○	Frais réels

## BARÈME GESTION LOCATIVE

Frais d'huissier et de procédure pour délivrance de congés exceptionnel au locataire	○	○	○	Frais réels
Frais d'avocat, d'huissier et de procédure	○	○	○	Frais réels
Constitution de dossier des diagnostics technique, renouvellement	○	○	○	Frais réels
Constitution de dossier demande de subvention ANAH	○	○	○	150 € TTC
Permis de louer	○	○	○	150 € TTC

### Barème en vigueur à compter du 1 juin 2024

- **Prestation comprise dans le montant des honoraires – les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20 %**
- **Prestation optionnelle payable à l'acte les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20 %**